

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **54 (1918)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

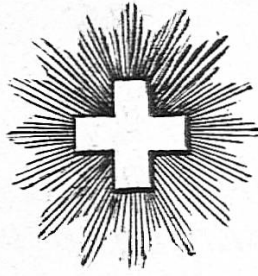
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIV^{re} ANNÉE

N^o 1
Série A



LAUSANNE
5 janvier 1918

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.



*A tous ses abonnés,
collaborateurs et amis,
l'Éducateur*

présente ses meilleurs vœux pour

1918

SOMMAIRE : Appel. — Erreurs de tactique. — Enseignement antialcoolique. — Revue des idées : Incompatibilités. Le « fonctionnarisme ». — A propos de l'éducation physique. — Plaidoyer pour l'analyse logique. — Informations : Fédération vaudoise des fonctionnaires et employés à traitement fixe. Un nouveau « Schulverein ». Un exemple à suivre. La Semaine littéraire. — Lettre ouverte : A nos amis de Neuchâtel. — Le candidat. — Bibliographie.

APPEL.

A nos lecteurs.

Dans notre dernier numéro de 1917, nous avons exposé dans quelles circonstances difficiles s'ouvre pour nous cette nouvelle période d'activité. Au début de cette année pleine d'inconnu, nous venons vous demander de vous solidariser avec nous. L'instant présent est critique pour toutes les publications; mais il l'est tout particulièrement pour celles qui sont au service des idées et du progrès par l'éducation.

A ceux qui nous ont suivis jusqu'ici nous disons donc : « Restez-nous fidèles ! » Et à ceux qui n'ont pas cru encore devoir s'abonner à leur journal professionnel, dont le but et la raison d'être

sont de soutenir leurs intérêts et ceux de l'école, nous disons : « Joignez-vous à nous ! L'ÉDUCATEUR est votre ami sincère et dévoué. Il veut exister par vous et pour vous. Ce sont vos prédécesseurs qui l'ont créé et développé. Ils l'ont soutenu dans l'adversité. Faites de même, afin que, toujours plus forts et plus utiles, parce que toujours plus unis, nous puissions préparer à l'école de notre pays un avenir meilleur. »

A nos collaborateurs.

Pendant l'année qui vient de finir, vous nous avez aidés de vos lumières. Grâce à votre activité intelligente et désintéressée, notre modeste revue a pu aborder les problèmes les plus divers, tout en restant fidèle à l'idéal de l'école éducative, qu'elle entend continuer de servir comme par le passé. Grâce à plusieurs d'entre vous aussi, nos lecteurs ont été mis au courant de l'activité respective de nos sections, et nous avons eu l'impression que notre corps enseignant romand forme un tout bien uni dont les parties, solidaires dans leurs droits, le sont aussi dans leurs devoirs.

Nous vous demandons de poursuivre avec nous l'œuvre commencée. Dans les maisons d'école où nous vieillissons à la peine, les générations succèdent aux générations. Les enfants d'hier ont grandi; d'autres enfants prennent leur place, semblables en apparence, et pourtant différents. Et voici que, dans peu de mois, ceux dont on peut dire « qu'ils n'ont pas connu la paix » viendront s'asseoir sur les bancs de nos classes. Quelle époque offrit aux éducateurs autant de sujets d'étude nouveaux et palpitants ?

Œuvre de vie au milieu d'un monde où la mort fait rage, l'École veut servir la Vie. Servons ensemble et l'École et la Vie !

Rédaction de l'ÉDUCATEUR.

ERREURS DE TACTIQUE

Pour tout citoyen éclairé, l'avenir du pays est intimement lié à la cause de l'école publique ; et cette cause ne peut être séparée de celle du corps enseignant lui-même. C'est pourquoi il est pénible

de constater qu'il existe encore, dans notre vieille démocratie, tant de préjugés envers les éducateurs de l'enfance et une méconnaissance si grande de l'importance de leur tâche. L'injustice paraît dure aux hommes de cœur ; mais elle leur est doublement pénible quand elle affecte l'institution qu'ils représentent et à laquelle ils ont voué leur existence.

Nous voudrions dans cet article, écrit avec le seul souci de servir la cause de l'école et du pays, signaler une double erreur de tactique dans les relations du corps enseignant avec l'Etat, et réciproquement.

Erreur de la part du corps enseignant d'abord. Les instituteurs sont de bons citoyens, et c'est fort heureux. Ils ne se contentent pas d'enseigner le civisme, ils le pratiquent. Avant de présenter une demande, ils se préoccupent de ses conséquences budgétaires. Ils prennent leur part des soucis du pouvoir ; et cette disposition d'esprit serait très louable, si elle ne faisait d'eux les éternels dindons de la fable ; car il y a longtemps que d'autres catégories de citoyens ont cessé de nourrir de tels scrupules.

Cette erreur de tactique serait tout à l'honneur de ses auteurs s'ils étaient seuls à en pâtir ; mais l'école en pâtit avec eux. Une perpétuelle agitation, un mécontentement chronique en résultent ; c'est l'effet obligé des demi-mesures. Et c'est ainsi que disparaît toujours davantage des milieux enseignants cette sérénité, d'esprit qui peut seule permettre une œuvre éducative féconde.

Nous avons les défauts de nos qualités. Nous sommes de modestes gens, c'est entendu, et la moindre marque d'intérêt nous touche. On a lu parfois dans nos journaux des remerciements dithyrambiques adressés à des autorités communales pour des augmentations de 200, 100 ou même 50 francs ! Sans ingratitude d'aucune sorte, la plus élémentaire dignité eût exigé que l'on s'abstint de mettre l'accent sur des mesures de simple et élémentaire justice sociale. Des remerciements exagérés donnent à certaines autorités locales la conviction qu'elles ont fait une œuvre digne d'admiration et de reconnaissance éternelle lorsque, *sans y être forcées par la loi*, elles ont consenti à leur personnel une amélioration louable sans doute, mais surtout justifiée, et le plus

souvent insuffisante. Et comme, dans le canton de Vaud notamment, bon nombre de syndics sont députés et font eux-mêmes cette loi qu'ils redoutent, on voit d'ici les conséquences de cette attitude.

Plutôt que de formuler de fréquentes demandes toujours insuffisantes, tôt suivies d'autres demandes du même genre, mieux vaudrait une bonne fois présenter aux autorités, de façon digne et ferme, en termes respectueux, certes, mais sans humilité de parade, un ensemble de revendications dont la réalisation nous permettrait de rayer ce sujet du programme de nos réunions pour une longue suite d'années. Nous attendons depuis longtemps la venue de ces jours heureux et féconds où maîtres et maîtresses pourront nourrir l'assurance que l'Etat a fait pour eux *tout* son devoir, afin qu'à leur tour ils puissent s'adonner de tout cœur à leur tâche. Si ce jour n'a pas encore lui, peut-être notre opportunisme exagéré y a-t-il contribué.

Or, pour justifier un tel programme, point n'est besoin des comparaisons avec d'autres professions estimées subalternes (garde-barrières, facteurs, aiguilleurs, etc.) auxquelles on nous a habitués. Une déclaration solennelle affirmant le prix que nous attachons à notre travail et celui auquel nous entendons que la nation l'estime, doit suffire. Si cette déclaration venait à n'être pas comprise, ceux qui feraient la sourde oreille seraient seuls à porter la responsabilité de leur défaut d'entendement.

Nous dirons aussi en toute franchise que notre corps manque parfois de discipline dans la façon dont il soutient ses revendications. Il a tous les moyens possibles de nantir de ses vœux son Comité ; cela fait, il faut, dans l'intérêt même des résultats, qu'il lui fasse crédit ; il ne faut pas que des actions intempestives de francs-tireurs viennent amoindrir l'effet de son activité. Lorsqu'un membre croit utile de prendre une initiative personnelle, notamment dans la presse, qu'il se souvienne bien que cette action n'engage que lui seul, et qu'il le dise. Et surtout qu'il ne fasse jamais abstraction de la dignité qui doit présider à toute démarche de ce genre. En aucun cas et sous aucune forme le corps enseignant ne saurait être à vendre, et nul n'a le droit, sans un

mandat très précis, de disposer de son influence, quelle que soit la forme sous laquelle elle puisse s'exercer.

Cela dit, nous sommes à l'aise pour signaler à qui de droit les erreurs de tactique commises par l'Etat ou ses représentants dans leur attitude envers ces serviteurs utiles et indispensables que sont les éducateurs de l'enfance.

Malgré tous les enseignements du passé, les autorités de la plupart de nos cantons persistent à mettre les obligations financières de l'Etat en matière scolaire sur le même pied que ses obligations de nature purement matérielle. Si l'on renvoie quelque peu la construction d'une route où l'herbe poussera en pleine chaussée, si l'on refuse une subvention à un chemin de fer local dont l'exploitation ne pourra couvrir ses frais, c'est tout profit pour l'Etat. Mais si on laisse dans l'indigence ceux qui, pour donner de bonnes leçons, pour garder la foi en leur œuvre éducative et le désir de s'instruire eux-mêmes, ont besoin de la sérénité que procure une existence assurée, on compromet la base même de l'Etat. Car la notion d'Etat est esprit plus encore que matière ; pour subsister, elle a besoin d'idéal plus que de blé et de tourteaux.

La notion de l'école évolue. De plus en plus, elle entre en contact avec la vie. Deux ou trois cantons suisses d'avant-garde, quelques Etats allemands, la Suède, les Etats-Unis, la Belgique d'avant-guerre, ont réalisé dans la conception de l'éducation publique une évolution formidable. Un réveil magnifique se dessine en France et en Angleterre. Tout cela, la plupart de nos législateurs l'ignorent ; et leur ignorance serait excusable s'ils n'avaient la prétention de régler la vie des enseignants selon leurs idées arriérées. Car si tel n'est pas le cas, qu'ils nous expliquent pourquoi ils ne donnent pas aux instituteurs la situation sociale que l'importance de leurs fonctions justifierait ? Quel est aujourd'hui le fonctionnaire ou l'employé ayant dû faire plusieurs années d'études spéciales, et que l'on oserait laisser vivre avec moins de 200 francs par mois ? Quel est celui d'entre eux qui, après vingt ou trente années de labeur consciencieux, se déclarerait satisfait à moins du double de ce revenu ?

Et que dire des inconséquences auxquelles quelques-uns de nos magistrats nous font assister? Comment certains d'entre eux peuvent-ils, à Berne, consentir aux employés fédéraux de tous ordres des augmentations minimales de 450 francs et des allocations de 100 francs par enfant, et, dans le sein du Grand Conseil où ils siègent également, refuser à leurs instituteurs des allocations de même valeur? Par quel phénomène d'optique voient-ils ainsi grand à Berne et petit dans leur canton? Serait-ce que la situation financière de la Confédération soit supérieure à celle de tel canton opulent? On n'oserait le prétendre sans prêter à rire. Serait-ce que l'impôt direct ne puisse fournir les sommes nécessaires? Que tous ceux qui le doivent payent l'impôt sur le produit du travail, et la question sera réglée.

Un ami sincère et dévoué du corps enseignant, à qui nous faisons remarquer combien la situation des instituteurs zuricois est supérieure à celle de leurs collègues de la plupart des autres cantons, nous disait: « La cause n'en serait-elle pas dans la part que les instituteurs de là-bas ont prise au progrès des idées, dans l'esprit d'initiative dont ils font preuve en matière scolaire, dans les expériences intéressantes qu'ils tentent, dans leur ardeur à l'étude personnelle? La considération magnifique dont ils jouissent leur a permis de désigner un candidat au Conseil national, et leur choix est ratifié par l'immense majorité des citoyens depuis plusieurs législatures. Que nos maîtres et nos maîtresses d'école soient d'abord et avant tout des hommes et des femmes d'initiative *dans leur spécialité*; qu'ils se cultivent, qu'ils se perfectionnent sans cesse; qu'ils s'adonnent à leur tâche avec amour et en dépit de tout, et le reste viendra par surcroît! »

Notre ami avait raison sur plus d'un point, mais ne prenait-il pas l'effet pour la cause? Il y a fort longtemps qu'à Zurich le souci de l'éducation populaire est plus qu'ailleurs une affaire d'Etat. La magnifique organisation scolaire de ce canton; la coordination qu'elle établit entre les divers ordres d'enseignement; les possibilités d'avancement qu'elle procure aux maîtres primaires en leur ouvrant l'Université et en multipliant le nombre des écoles secondaires; cette superbe institution du Synode scolaire zuri-

cois, unique au monde en son genre, qui réunit une fois l'an tous les enseignants de tous les degrés dans une même et solennelle assemblée avec un seul idéal : le progrès général de l'éducation publique envisagée comme un tout du haut en bas de l'échelle, tout cela nous est étranger. De tout cela, nos dirigeants ne veulent rien savoir.

Qu'on cesse d'isoler les maîtres primaires, qu'on les mette en contact avec d'autres milieux de tous ordres, qu'on les délivre de cette obsession que fait peser sur eux la conviction qu'ils sont voués à une médiocrité irrémédiable ; qu'on ne les oblige pas à se faire coureurs de cachet, agents d'assurances, courtiers en vins, gérants d'immeubles ou commerçants, tout en demeurant maîtres d'école par surcroît, et l'on ne tardera pas à voir fleurir une ère nouvelle pour l'école populaire.

Et surtout qu'on ne les condamne pas au triste rôle de quémandeurs perpétuels ! Que l'Etat ne considère pas ses relations avec eux du point de vue où le syndicat des entrepreneurs envisage ses relations avec celui des ouvriers maçons ou terrassiers !

Abordant un jour un homme politique considérable, un instituteur lui tint à peu près ce langage :

— Monsieur, vos opinions politiques sont les miennes ; permettez-moi, à ce titre, de vous faire remarquer l'erreur que vous commettez, vous et vos amis, lorsque vous oubliez d'apporter au corps enseignant primaire tout l'appui de votre influence afin d'améliorer sa situation morale, sociale et économique. En agissant ainsi, vous reniez vos principes, tout simplement.

Un profond étonnement, et un étonnement sincère sans doute, se peignit sur la figure de son interlocuteur.

— Mais, mon cher monsieur, s'écria-t-il, que me dites-vous là ! Nous vous avons pourtant accordé *tout ce que vous nous avez demandé* !

Toute l'histoire des relations entre le corps enseignant primaire et l'Etat tient dans les derniers mots de cette réponse. Et c'est ce qui nous humilie.

ERNEST BRIOD.

ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

Une maîtresse de classe primaire supérieure a eu la bonne idée de donner à ses élèves un travail de rédaction sur image.

Une collection de cartes illustrées antialcooliques servit pour la leçon. Chaque élève tira au sort une gravure et chacune y alla de ses réflexions personnelles en développant librement son sujet, sans aide et sans explications préalables.

Il s'agissait de se rendre compte des idées que des jeunes filles de 14-15 ans ont sur cette question sociale et actuelle : l'alcoolisme.

Les textes étaient très variés comme les images. La carte, collée ou cousue sur la première page, avait à côté ou au-dessous le titre du travail de rédaction : *la famille de l'alcoolique, foyer de misère, de terreur et de maladie ; ouvrier ivre se blessant à une machine ; grave catastrophe, le garde-barrière négligeant sous l'influence du petit verre de fermer le passage à niveau ; l'alcool conduit à l'asile d'aliénés, etc., etc.*

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt une vingtaine de ces compositions. A cette lecture, on devine que plusieurs de ces écolières ont vu l'alcool à l'œuvre soit dans leur famille, soit dans leur entourage immédiat. A part un travail à tendance plutôt pessimiste, toutes ces jeunes filles pensent que l'alcoolisme est un mal qui devra disparaître.

L'une d'entre elles appelle le triste personnage de son histoire, **Monsieur Jaima-boir**. Pauvre alcoolique, mais plus pauvre encore la malheureuse victime, son épouse Lasoumise. Et les enfants malingres et chétifs qui naquirent de cette union, misérables candidats au rachitisme et à la tuberculose !

Une autre nous dépeint l'intérieur d'un ivrogne dans une sombre mansarde où quatre enfants pâles et anémiques se voient refuser un morceau de pain par une mère en pleurs.

Chez toutes ces écolières l'instinct maternel a le dessus. C'est l'enfant qui fait l'objet de leur pitié et de leur compassion. Etre faible et innocent, c'est lui qui expie les fautes du père. Pauvre petit, voué d'avance, sauf un miracle, à une existence sans joie et sans soleil !

Écoutons pour conclure quelques pensées qui terminent ces compositions : « Ah ! mon cœur déborde de pitié pour ces tristes êtres adonnés à la boisson, pour ces pères que le cabaret tient dans ses griffes pareil à l'aigle cruel qui tient dans ses serres puissantes l'agnelet faible et tremblant que la mère appelle là-bas sur le vert pâturage. Allons ! debout contre ces liqueurs enchanteresses qui causent de si grands ravages dans notre pays ! »

« Nombreux sont ceux, lisons-nous ailleurs, qui, esclaves de la boisson, sacrifient tout pour leur funeste penchant. Et nous, les jeunes, ne ferons-nous rien ? Laisserons-nous de pauvres buveurs se perdre sans que nous leur portions secours ? Non ! déclarons une guerre acharnée à ce terrible ennemi qu'est l'alcool et levons bien haut le drapeau de l'abstinence ! »

* * *

Le Comité romand de la « Ligue suisse des femmes abstinences » adresse ses félicitations et ses remerciements à l'institutrice lausannoise qui a su intéresser

ses élèves à la question antialcoolique. Puisse-t-elle avoir dans le corps enseignant de nombreux imitateurs !

A l'heure où la lutte contre l'alcoolisme fait des progrès dans les pays en guerre, la Suisse ne doit pas rester en arrière. Et combattre l'alcool dans nos classes, c'est travailler aussi à la défense nationale !

E. N.

REVUE DES IDÉES

Incompatibilités. — A la séance du Conseil national du 3 décembre dernier, à propos de l'élection du pasteur de Cerlier, M. *Knellwolf*, M. le député von *Streng*, de Thurgovie, a déclaré que l'exclusion des ecclésiastiques était un reste des luttes passées et qu'elle est inadmissible aujourd'hui. Ni la Chambre des députés, ni le Reichstag ne ferment leurs portes aux ecclésiastiques, et chez nous les cantons les plus libéraux ont aboli cette disposition.

M. *Daucourt* fait remarquer qu'aucune disposition n'empêche d'ailleurs les ecclésiastiques d'entrer au Conseil des Etats. Il annonce le dépôt d'une motion demandant la revision de l'art. 75 de la Constitution fédérale.

N'y aurait-il pas lieu de réviser aussi la loi vaudoise qui déclare incompatibles les fonctions d'instituteur avec le mandat de député au Grand Conseil ? Les régents ne sont-ils pas citoyens au même titre que les autres ?

A. R.

Le « fonctionnarisme ». — A propos de la dernière session des Chambres fédérales, plusieurs grands journaux suisses poussent un cri d'alarme et dénoncent, selon une expression consacrée, « la plaie du fonctionnarisme » et le danger que les associations de fonctionnaires font courir aux finances fédérales.

Sans entrer dans le fond de la question, nous demandons à ces journaux pourquoi ils n'ont pas poussé le même cri d'alarme lors de la fondation du parti agrarien et des trusts industriels, dont le résultat le plus clair fut un renchérissement continu de l'existence, rendant insuffisants les traitements alloués aux fonctionnaires. Nous leur demandons aussi pourquoi ils ne protestent pas contre un système fiscal qui fait supporter aux fonctionnaires, dont les ressources sont connues de l'Etat qui les rétribue, la majeure partie de l'impôt sur le produit du travail.

A propos du but de l'éducation physique. — Un collaborateur de l'organe des instituteurs zuricois, *Der pädagogische Beobachter* (supplément de la *Schweizerische Lehrerzeitung*), s'élève avec vigueur contre un communiqué récent du Bureau de la presse de l'Etat-major fédéral, dans lequel on faisait remarquer que la technique de la guerre moderne revient aux procédés les plus primitifs par le lancement des grenades, et qu'en conséquence l'enseignement de la gymnastique devait tenir compte de ce fait en multipliant les jeux d'adresse, en particulier les jets de javelots, de pierres, etc.

« Comment l'entend-on ? s'écrie ce correspondant. Nous devons donc éduquer des grenadiers ? Ce n'est plus pour donner essor à leur joie de vivre, pour augmenter leur force et leur santé, ce n'est plus pour satisfaire leur juvé-

nile exubérance que nos enfants doivent s'ébattre ! Non, nous devrions, en secret ou ouvertement, les exercer dès l'abord à commettre plus tard le crime du meurtre organisé ! A cela, nous, éducateurs, qui ne souffrons pas de la psychose de guerre, nous répondons par un *Non* énergique ! Bien avant que la guerre éclatât, nous avions assigné un but à notre œuvre éducative, et cette époque sans humanité, cette époque affreuse ne l'a pas modifié, tout au contraire. Nous sommes plus que jamais persuadés que nous devons de toute notre âme nous efforcer de former des hommes dans toute l'acception élevée de ce mot ; que nous devons mettre nos forces au service du bien, du vrai, au service de la vie enfin dans ce qu'elle a de noble et de beau...

» Car le sens, le but de la vie, c'est la vie elle-même, envisagée comme la mise en œuvre des forces les plus nobles, en vue d'une ascension vers un idéal toujours plus élevé ! Guerre à la guerre ! »

Voilà un Confédéré avec qui nous n'aurons pas de peine à nous entendre !

Plaidoyer pour l'analyse logique. — La rédaction de l'*Ecole et la Vie* publie la lettre suivante :

Cher Monsieur,

Dans un récent numéro vous reproduisez un fragment d'une chronique de M. Cunisset-Carnot dans le *Temps* du 15 octobre. Il s'agit d'un gamin bourguignon déclarant fièrement au bon chasseur de Pouilly-en-Auxois que ce qui l'amusaient le plus, à l'école, « c'était l'analyse logique et l'analyse grammaticale ».

M. Cunisset-Carnot s'en montre tout choqué. Il estime que les enfants devraient apprendre à connaître « les choses » et non « les mots ». Et votre collaborateur Tournesol semble lui donner raison : « Nous retiendrons l'observation », dit-il.

M. Cunisset-Carnot est pour moi un vieil ami, il a en moi un fidèle lecteur. Je l'aime justement parce qu'il a gardé contact avec « les choses »... les choses des bois et des champs. Voulez-vous me permettre pourtant d'avouer que je sympathise avec le gamin bourguignon ?

Il y a bien assez de désordre un peu partout. C'est une consolation qu'il reste de l'ordre au moins dans le vocabulaire et dans la syntaxe. Et ce serait un grand malheur si vocabulaire et syntaxe tombaient dans l'anarchie.

Mais ce n'est pas tout. Si analyse grammaticale, et surtout analyse logique « amusaient » cet écolier, c'est qu'à travers les mots, à travers le travail fait sur les mots, il apercevait *la langue*. La langue la plus admirablement claire, la plus merveilleusement « élucidée » qui soit au monde. Voulez-vous que je vous dise : l'analyse logique est le meilleur outil que je connaisse pour conquérir la clarté de sa propre pensée. On parle perpétuellement de l'utilité de l'enseignement du latin pour former les esprits à ce besoin de clarté : l'analyse logique est le latin du pauvre. Et je crois bien qu'elle pourrait suffire même au riche !

Imaginez qu'on fasse traduire à un écolier une page d'anglais ou d'allemand, ou même d'italien ; qu'on lui fasse faire ensuite l'analyse logique de la phrase étrangère, puis de la phrase française. Il verrait la différence entre l'une et l'autre langue ; il distinguerait pour quels motifs la nôtre, si rigoureusement analytique, est lumineuse. Et, par surcroît, si un jour il devait devenir écrivain, il

apprendrait comment la rendre en apparence moins analytique en lui conservant sa lumière.

En tout cas, il aurait appris à penser nettement, à mettre, non seulement « les mots », mais « les choses » à leur place. Je vous assure que l'analyse logique, c'est un instrument d'action, beaucoup plus qu'on ne croit.

Pardonnez-moi ces quelques réflexions et croyez-moi votre très fidèle et très intéressé lecteur.

PIERRE MILLE.

Ce débat ne trouverait-il pas sa solution « pédagogique » dans un accommodement des deux points de vue? Si le gamin bourguignon prenait plaisir à l'analyse logique et grammaticale, ne serait-ce pas parce qu'à travers les mots il apercevait non seulement la *langue*, mais les *choses* et les *idées*? Un mot n'a de valeur que comme expression d'une idée, et l'analyse du langage ne prend un sens précis que si les idées qu'éveillent les mots et les phrases sont elles-mêmes claires et précises. Pour cela, une bonne étude des choses est avant tout nécessaire.

INFORMATIONS

Fédération vaudoise des fonctionnaires et employés à traitement fixe. — La première assemblée des délégués de cette fédération a eu lieu dimanche 23 décembre, à Lausanne. La Société pédagogique vaudoise y avait délégué MM. A. Rochat, président, E. Visinand, C. Grec, O. Jan, Th. Gardel, J. Rochat et E. Briod, et celle des maîtres secondaires MM. Dubois, directeur du Collège d'Aubonne, Freymond et Martin, professeurs aux Ecoles normales. Trente-quatre sections et groupements, comprenant plus de 8000 membres, étaient représentés. L'énumération en serait trop longue. Maîtres des divers degrés, employés fédéraux, cantonaux et communaux, employés de banque et de commerce, employés des chemins de fer secondaires (nous en oublions sûrement), ont tenu à s'unir pour être plus forts dans ces jours difficiles. Ils le font non pas dans un esprit de fonctionnarisme étroit, mais parce que l'adversité leur a appris que, isolément, ils sont impuissants à lutter contre l'avidité de ceux qui s'enrichissent du malheur des autres. En le faisant, ils servent la cause de tous ceux dont le travail régulier, et non la spéculation, est l'unique source de revenu.

Les statuts ont été adoptés dans leur forme définitive. L'affiliation à la ligue suisse est un fait accompli; quelques points restent en suspens par le fait que les statuts de cette ligue ne sont pas encore définitivement élaborés. Le montant de la cotisation à verser par chaque section pour 1918 est fixé à vingt centimes par membre.

Un comité de neuf membres a été élu. Par quarante-cinq voix sur quarante-six votants, l'assemblée a désigné comme président M. Ernest Visinand, ancien président de la Société pédagogique vaudoise. C'est là un magnifique hommage rendu à notre ami, et c'est, osons-nous dire, une preuve que l'ostracisme injuste dont le corps enseignant primaire a souffert si longtemps dans notre vie publique est en train de disparaître. La Société vaudoise des maîtres secondaires est représentée au comité par M. Martin.

La discussion, très nourrie et intéressante, a montré combien multiple sera l'activité de la fédération. Un premier mandat a été donné au comité pour qu'il entreprenne, auprès des autorités cantonales, une action énergique en vue d'une meilleure répartition de l'impôt sur le produit du travail et d'un dégrèvement de 700 fr. par personne à la charge du contribuable, au lieu des 400 fr. admis actuellement.

Un nouveau « Schulverein ». — Une « Association socialiste d'éducation » vient d'être créée à Bâle. Ses fondateurs déclarent vouloir « ouvrir à la démocratie sociale ce champ d'action d'importance capitale qu'est l'école, champ exploité jusqu'ici dans un esprit essentiellement bourgeois; ils veulent que la cause de l'enfant devienne au plus haut point celle du parti socialiste. »

Le correspondant bâlois de la *Sch. Lehrerzeitung* qui relate le fait ajoute ces réflexions mélancoliques : « Nous possédons maintenant à Bâle, à côté du Synode scolaire et de la Société pédagogique bâloise, une association scolaire radicale, une dite socialiste, une société évangélique d'éducation, une société des maîtres primaires, une dite des maîtresses primaires, une société libre d'enseignement secondaire, une association des maîtres de classes supérieures, une section de la Société suisse des institutrices, une dite de la Société catholique d'éducation, et l'on nous dit que les jeunes stagiaires viennent de se constituer en société. Que manque-t-il donc à notre bonheur! »

Un exemple à suivre. — La section de la Chaux-de-Fonds de la Société pédagogique neuchâteloise, qui compte 109 membres, vient de décider l'abonnement obligatoire de ses membres à l'*Educateur*. Dans ce but, elle a porté de 10 à fr. 15 le montant de la cotisation annuelle, l'abonnement devant être acquitté par la caisse de section.

La gérance et la rédaction de l'*Educateur* adressent à leurs amis de l'industrielle cité leurs remerciements les plus vifs pour ce magnifique encouragement. Elles s'efforceront de s'en montrer dignes.

La Semaine littéraire. — La Rédaction de cet important périodique nous prie de faire savoir à nos lecteurs que, bien qu'elle soit forcée par les circonstances d'élever son prix d'abonnement à fr. 9, elle continuera à faire bénéficier les maîtres primaires et secondaires de la Suisse romande d'un prix de faveur fixé à fr. 7,75 pour un an et fr. 4,25 pour six mois. Elle espère que ce renchérissement inévitable, qui est loin de correspondre à la hausse de ses frais, n'empêchera pas les membres du corps enseignant de lui rester fidèles.

La manière élevée et bien suisse avec laquelle la *Semaine littéraire* suit le mouvement des idées, donnera aux collections des années de guerre une valeur durable, qui récupérera largement ses abonnés de leur sacrifice momentané.

LETTRE OUVERTE

A nos amis de Neuchâtel. — Les instituteurs vandois ont appris avec joie la nouvelle situation faite à leurs collègues de Neuchâtel par le Grand Conseil de ce canton. Rompant avec le système des demi-mesures, l'autorité légis-

tative, dans un geste qui l'honore grandement et qui indique sa volonté de progrès, a enfin rendu justice au corps enseignant neuchâtelois en le mettant au bénéfice d'un traitement nouveau qui laisse loin derrière lui les chiffres de l'ancien.

Chers amis neuchâtelois, nous nous réjouissons avec vous de votre succès et nous vous félicitons de tout cœur. Nous vous envions aussi, laissez-nous vous le dire ; non pas vos traitements nouveaux, ceux-là sont bien à vous et vous les avez bien gagnés ; mais ce que nous vous envions, ce sont les qualités d'énergie, de lutte, d'union, de persuasion, de courage, de franc-parler qu'il vous a fallu dépenser pour atteindre ce résultat, lequel vous permet de considérer l'avenir avec plus de sécurité qu'auparavant. On a cessé de vous considérer comme des mineurs et on vous a traités en hommes, en citoyens d'une vraie démocratie. Les promesses que vos hommes d'État vous ont faites dans vos congrès, promesses que nous avons entendues, elles ont été tenues et largement tenues. Honneur à eux et honneur à vous !

E. MÉTRAUX.

LE CANDIDAT

L'auteur de ce récit, qui dépeint avec tant de justesse un des aspects les plus lamentables de l'organisation scolaire vaudoise, nous écrit ce qui suit : « J'ai voulu montrer un jeune homme lancé dans la vie dès la fin de ses études. Il n'a pas encore la fierté qu'on peut acquérir plus tard, et la nécessité de gagner sa vie le force à subir, après une résistance trop faible, hélas ! les humiliations d'usage. C'est le système que je vise. Au lecteur de tirer la conclusion qui s'impose. »

Ce jour-là, Pierre Dupré se leva de bon matin. Il mit son habit neuf et descendit à la cuisine. Son père était là, et puis sa mère et ses nombreux frères et sœurs. On s'assit autour de la table pour déjeuner.

Quand il eut fini de boire sa tasse de café, le père Dupré dit à son fils :

— Alors tu vas te présenter à Biollens ; tant mieux ! J'ai vu, l'autre jour, au marché, le cousin Auguste Genthod. Il croit que tu as bien des chances d'être nommé ; seulement voilà, il faut faire attention à ce qu'on dit, il faut être prévenant envers tout le monde ; enfin quoi, il faut savoir se présenter. Tiens-toi bien et tâche de réussir ; tout est là ! Le moment est venu pour toi de gagner ta vie.

Ayant parlé, le père Dupré se leva pour aller au champ.

Pierre ne répondit pas. Déjà debout, ayant achevé de déjeuner, il prit son chapeau. Comme il était sur le seuil, prêt à partir, sa mère accourut et lui dit :

— As-tu tout ! Ton portemonnaie, tes certificats... et cette lettre de recommandation du pasteur ?

Puis après lui avoir donné une pièce de cinq francs, elle ajouta :

— Eh bien ! Adieu ! Bonne chance !

* * *

Maintenant Pierre Dupré est sur la route. Il va prendre le train à la gare voisine. Partout les prairies sont en fleurs, car on est en mai ; un vent léger secoue

les branches des cerisiers, faisant tomber une pluie de pétales blancs. Ici et là, quelques paysans plantent les pommes de terre. Pierre regarde la campagne. Il hume l'air printanier. Il marche d'un pas ferme. Il est heureux de vivre. Il a vingt ans. L'avenir est devant lui ; il pense naïvement que la vie ressemble à un chemin fleuri semblable à celui qu'il parcourt pour se rendre à la gare.

Vingt minutes plus tard, il descendait à la gare de Biollens.

— Cette fois, j'y suis, se dit-il.

Le village est sur la colline, dominant de longues prairies couvertes d'arbres fruitiers. On voit d'abord l'église surmontée d'un large clocher bourguignon, puis le collège, tout petit, avec son clocheton et ses volets verts. Et tout le long sur la crête, les maisons s'égrènent au hasard, petites ou grandes, toits rouges et toits bruns sur lesquels le soleil répand sa vive lumière.

Pierre prit le seul chemin qui conduit au village. Dans les champs, des travailleurs s'arrêtaient pour le voir passer. Comme il arrivait au haut du raidillon, il vit une grande fontaine à deux bassins. C'était le lavoir communal. Quatre femmes étaient là, frottant et battant le linge. Quand il passa, toutes se redressèrent et, plantant leurs poings sur les hanches, le regardèrent avec curiosité.

Il fit encore quelques pas et s'arrêta devant la maison de son cousin Auguste Genthod, le municipal. Deux chars de campagne stationnaient dans la cour. La porte de la grange était ouverte ; des poules picoraient çà et là des grains tombés et, tandis qu'une bande de canards barbotaient dans une mare, deux oies majestueuses traversaient la cour au pas de parade.

Genthod fauchait dans le pré voisin. Pierre le rejoignit.

— Ah ! te voilà, dit le cousin, s'accoudant sur sa faux. Tu as raison de venir, c'est le fin moment. J'ai déjà vu une dizaine de candidats, mais rien de sérieux encore... Mais tu as chaud. Allons prendre un verre à la cave. On pourra causer librement.

Ayant traversé le verger tout étoilé de pâquerettes et de cardamines, les deux hommes se trouvèrent dans la cour, puis ils descendirent dans une belle cave au plafond bas. Genthod alluma la bougie et remplit le verre d'un joli vin pétillant :

— A la tienne !

— A la vôtre !

Il reprit :

— Vois-tu, Pierre, pour être nommé à Biollens, il faut commencer par être d'accord avec tout le monde, ou du moins avec ceux que tu iras trouver. On te racontera de vieilles histoires, on te donnera des conseils, eh bien, crois-moi, fais semblant de t'intéresser à tout. Et si le ministre te regarde d'un air protecteur, s'il veut t'en imposer, fais tout simplement le poing dans ta poche.

Pierre, qui achevait de boire son premier verre, répondit brusquement :

— Ah ! ça, mon cousin, mais c'est humiliant ce rôle-là, et je n'y suis pas habitué du tout. C'est déjà assez d'être dévisagé par les gens qui travaillent aux champs ou par les femmes de lessive ; ma parole, en arrivant ici, j'ai cru un instant que j'étais un être étrange, une sorte de phénomène. Et maintenant vous venez me conseiller d'approuver dévotement tout ce qu'on me dira, de faire le poing dans ma poche !... Mes professeurs m'ont inculqué d'autres principes !

— Ta, ta, ta ! Tes professeurs, mon ami, sont à Lausanne bien installés à leur pupitre. Ils peuvent enseigner tous les bons principes qu'on voudra, mais tout ça, c'est de la théorie. Moi, je connais mon monde à Biollens... Pour ce qui est de te faire nommer, c'est moi qui suis ton professeur. N'oublie pas qu'il y aura pour le moins vingt-cinq candidats tous plus recommandés les uns que les autres. Pas plus tard qu'hier, j'en ai vu quatre, et, ce matin, il y en a un qui fait sa tournée, tout comme toi.

Puis après un silence, il ajouta :

— Es-tu d'accord de suivre mes conseils ?

Pierre réfléchissait. Il pensait aux paroles de son père : « C'est le moment que tu gagnes ta vie. » Il pensait à ses nombreux frères et sœurs qui étaient une lourde charge pour ses parents. Et sa mère lui avait dit : « Surtout, tâche de réussir ! » Que de reproches il se ferait si une parole intempestive de sa part venait nuire à sa nomination.

— Eh bien ! oui, je suis d'accord, ajouta-t-il.

— A la bonne heure, fit le cousin. Voici comment tu vas t'y prendre. Premièrement tu iras chez le pasteur qui est président de la commission scolaire. Il est froid, un peu hautain, mais franc. Si tu ne lui plais pas, tu t'en apercevras tout de suite. Après tu te rendras chez le secrétaire, monsieur Merlet ; c'est un vieux professeur à lunettes, assez maniaque. Il ne voit de beau que la gymnastique. N'oublie pas de lui dire que c'est ta branche préférée. Il te fera connaître sa manière d'enseigner la langue française. Il a donné, je crois, pendant vingt ans, des leçons dans un pensionnat de la Suisse allemande. Surtout, approuve ses méthodes. Tu peux même faire semblant de le contredire au début pour tomber d'accord ensuite ; ce sera le mieux. Enfin quand tu verras que tu fais bonne impression, retire-toi.

Puis tirant sa montre :

— Il est dix heures. Tu as le temps de faire ces deux visites ce matin, après quoi tu viendras dîner. Je t'accompagnerai ensuite chez le syndic, qui est encore vice-président de la Commission.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Le corps et l'esprit. Comment établir l'harmonie entre eux, par Orison Swett Marden. Edition française de Mme S. Maerky-Richard. 1 vol. de 242 pages, fr. 3. Genève, J.-H. Jeheber.

C'est un traité d'hygiène et plus spécialement d'hygiène de la nutrition. Composition assez lâche, redites, délayage : ce sont les défauts ordinaires des ouvrages de Marden et celui-ci n'y échappe point. Mais cela n'empêche pas *Le corps et l'esprit* d'être, à mon sens, un excellent traité d'hygiène et, pour dire toute ma pensée, le meilleur de tous ceux que j'ai lus. Scientifique ? Certes, mais pas à la manière ordinaire, qui fait trop souvent de ce mot un synonyme de sec, abstrait, sans vie et sans chaleur. Le dernier livre de Marden est, comme ses précédents, débordant de vie et de sympathie humaine. Il est en outre un témoignage de ce mélange d'esprit très pratique et d'idéalisme très noble que la guerre nous a fait découvrir dans l'âme américaine.

ALB. C.

La Puritaine et l'Amour, par R. de Traz. — Payot, Lausanne.

Le chroniqueur bibliographique demeure quelques instants la plume en l'air et l'esprit suspendu avant de rendre compte du roman passionnel que voici dans la revue pédagogique que voilà. Il se trouve, en effet, pris dans ce dilemme : ou parler de l'œuvre d'art de M. R. de Traz dans des termes vagues et généraux qui puissent tout aussi bien s'appliquer à « La Santé pour tous », ou « Ce que tout octogénaire devrait savoir », et ce serait une injustice ; ou avouer crânement sa pensée et c'est un peu risqué.

Jugez-en. Clarisse Damien-Bourgneil, femme légitime d'un banquier genevois, fille d'un historien émérite, puritaine par définition, tradition et influence du milieu, accueille en l'intimité de sa maison, un employé de son mari, vaguement apparenté à sa famille, Laurent Fabre-Gilles. Elle en fait son amant. C'est tout.

L'histoire ressemble à beaucoup d'autres que nous content avec des variations infinies les romanciers français de l'avant-guerre. Ils firent même, sans le vouloir, une bien mauvaise presse aux admirables femmes de France. Nous ne saurions donc nous offusquer du thème, fussions-nous les plus cuistres des pions.

Mais M. de Traz a-t-il voulu cingler de ses sarcasmes certain puritanisme de forme qui encroûte l'individu dans une carapace de préjugés et d'habitudes sans influencer en rien la discipline de ses forces intérieures ? Est-ce Genève, avec ses manies, son esprit de caste, l'hypocrisie inconsciente de ses gens bien ? Nous ne savons pas au juste et c'est ce qui nous irrite. D'autant plus que le roman que nous donne aujourd'hui M. de Traz n'est pas une œuvre indifférente, loin de là. Nerveux, lucide, courageux, le talent de cet artiste au style incisif est un des moins discutables de notre Suisse romande. Certains croquis de notre Genève rurale ou citadine, certains paysages baignés de fine lumière nous restent dans l'œil comme de beaux tableaux, et il est des types si malicieusement crayonnés et vus avec un sens psychologique si pénétrant, que vous les reconnaîtrez dans la rue où vous les croisez tous les jours. — Traité en profondeur, « La Puritaine et l'Amour » qui est une œuvre littéraire de belle venue, aurait pu être un chef-d'œuvre. Ce sera pour le prochain livre. L. H.

[OUVRAGES REÇUS]:

A propos de la motion Wettstein. Réflexions sur l'éducation patriotique, par M. E. Dévaud, professeur à l'Université de Fribourg. Imprimerie de l'Oeuvre de Saint-Paul.

Recueil de poésies à l'usage des enfants, par Henri Cuchet, chef d'institution. Huitième édition, 1 vol. in-12, fr. 2. R. Burkhardt, éditeur, Genève.

Aux parents. Entretiens sur l'éducation, par Th. Vernet. Edition « La Concorde », Lausanne.

800 Fragen zur Schweizergeographie in drei konzentrischen Kreisen, von Dr S. Blumer, Lehrer an der Knabensekundarschule in Basel. Zweite verbesserte Auflage. Basel, Selbstverlag des Verfassers. Preis fr. 0,80.

Ma Patrie, calendrier pour la protection des beaux sites suisses. Calendrier à effeuiller composé de vues très remarquables prises par S.-A. Schnegg, Art. Phot., Lausanne. F. Hæschel-Dufey, éditeur, Lausanne.

Aux Ecoutes du Maître, calendrier à effeuiller dont chaque feuillet renferme un verset biblique suivi d'une courte méditation, d'après F.-B. Meyer, pasteur de Christ Church à Londres. Véritable guide moral et religieux. Librairie J.-H. Jeheber, Genève. Prix : fr. 1,80.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre. marque Boulenger, Paris.

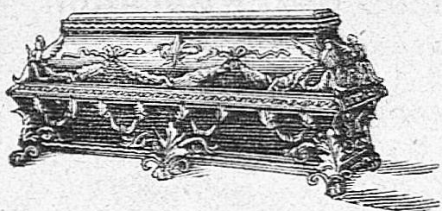
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires.

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.



Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.



L'Intermédiaire des Educateurs

publié par l'Ecole des Sciences de l'Education
(Institut J.-J. Rousseau)

Abonnements : Suisse 3 fr. — Etranger 3 fr. 50.

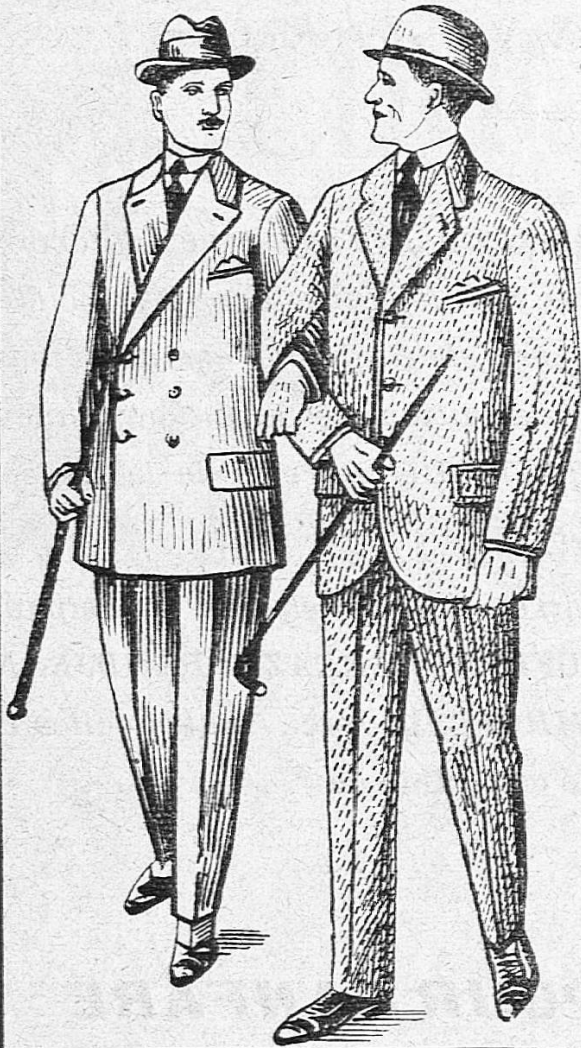
(Pour instituteurs : Suisse 1 fr. 50. — Etranger 2 fr.)

S'adresser : Taconnerie 5, GENÈVE.



Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

Maier & Chapuis



MAISON MODÈLE

Rue et Place du Pont, Lausanne

VETEMENTS

Façon moderne. sur mesure et confectionnés, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

PARDESSUS

et

Manteaux de Pluie

CHEMISERIE

et

Sous-Vêtements

Cravates

Bretelles

10 %
au comptant
aux instituteurs
de la S.P.V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

EDITION FÆTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ☽ Vevey ☽ Neuchâtel

La maison FÆTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉREAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

*dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.*

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIV^{me} ANNÉE. — N° 2.

LAUSANNE. — 12 janvier 1918.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gerant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Éditeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Roulier, instituteur, La Rippe.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Délémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Étranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Etrennes de l' « Educateur »

Ainsi que les années précédentes, et malgré la guerre, nous venons offrir à nos lecteurs, pour eux ou leur entourage, à des prix très réduits, les ouvrages neufs suivants :

1. **La Prairie.** Fenimore Cooper. Valeur fr. 1.25 **Fr. 0.75**
2. **Œil-de-Faucon.** Fenimore Cooper. Valeur fr. 1.25 **Fr. 0.75**
2 volumes pour jeunes garçons; cartonnés, avec 6 gravures en couleurs. (Remplacent **Don Quichotte** et **Robinson Crusôé** épuisés.)
3. **Aucassin et Nicolette.** Une des compositions les plus gracieuses du moyen âge. Adaptée en français moderne par Jacqueline André. Joli volume cartonné. Pour garçonnets et fillettes dont il fera le charme. Valeur fr. 1.50. **Fr. 0.90**
4. *Seippel Paul.* **La Suisse au XIX^e siècle.** Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. — 3 grands volumes in-8°, avec plus de 800 gravures. Valeur fr. 25.— **Fr. 10.—**
5. **Les Etrennes merveilleuses.** Ecrin de bijoux littéraires. 28 héliogravures et gravures en couleurs. Micarton. Imprimé sur papier de luxe. Cadeau pour tous. Valeur fr. 4.— **Fr. 2.—**
6. *Gaillard.* **Traité pratique d'électricité.** Volume in-8° avec de nombreuses figures. Valeur fr. 10.— **Fr. 5.—**
7. *Tony Borel.* **Une Ambassade Suisse à Paris en 1663,** avec 36 illustrations hors texte. Mœurs et coutumes suisses et françaises au début du règne de Louis XIV. Valeur fr. 6.— **Fr. 2.—**
8. *Hayward.* **Guide culinaire.** Suite du manuel de cuisine. 470 pages. Plus de 1000 recettes. Volume cartonné, in-8°. Valeur fr. 4.— **Fr. 2.—**
9. *Ramuz.* **Aimé Pache, peintre vaudois.** Un des récits les mieux venus du romancier vaudois. Broché. Valeur fr. 4.— Epuisé **Fr. 1.50**
10. *Cazamian,* prof. à la Sorbonne. **Etudes de psychologie littéraire.** Joli volume broché. Valeur fr. 4.— **Fr. 1.50**

Tous ces volumes seront envoyés — jusqu'à épuisement — franco pour tout envoi supérieur à fr. 3.—, contre remboursement.

On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Educateur*. On peut d'ailleurs retenir plusieurs volumes du même numéro.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR CH^{LES} MESSAZ TÉLÉPHONE

✻
PORTRAITS DE TOUS FORMATS
SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS
DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS
Reproduction d'anciennes photographies.
AGRANDISSEMENTS **MINIATURE, etc.**
Ouvert tous les jours et les dimanches.
Maison de confiance fondée en 1890. Médaille d'argent Berne 1914.

Constructions transportables

en bois. Système spécial.

Baraquements industriels. — Constructions de halles.
Cantines d'ouvriers. — Maisons ouvrières.
Constructions légères en tous genres et pour tous usages.
Pavillons en bois en tous genres.

TRAVAUX SUISSES DE CHARPENTE
SCHMIDLI & DE ROCHE
TÉLÉPHONE 13 **ESCHLIKON** TÉLÉPHONE 13

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**.

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Volumes pour la jeunesse

Ces collections ne contiennent que des ouvrages ayant une grande valeur littéraire et capable de former aussi bien le goût que le cœur et l'esprit des jeunes lecteurs.

Série I à fr. 1 le volume broché. (Relié fr. 2).

Du cœur, par E. de Amicis.
L'odyssée d'Homère (Mme Ph. Plan).
Bonne Grâce, suivi de *Château pointu* (T. Combe).
Le Robinson Suisse (J. R. Wyss).
Pasteur (E. de Villeroy).

Série II à fr. 2 le volume broché. (Relié fr. 3).

Brownie (A. le Feuvre).
Le jardin enchanté (T. d'Ulmès).
Histoire de Tante Mimi, (M. Bonzon).
Histoire de Chiens (Lilian Gask).
Jours de Guerre en Alsace (A. Le Grand).

Série III à fr. 4 le volume broché. (Relié fr. 5).

La Mère de Napoléon (C. de Tschudi), 21 gravures.
Contes de Shakespeare (M. Macleod), 50 gravures.
Les plus beaux récits des chroniques (Jean Froissard), 47 grav.
Contes de la Grèce héroïque (E.-F. Buckley), 25 gravures.
Au temps des chevaliers Contes du moyen âge (M. Butts), 65 gr.
Beaux dimanches. Observations d'histoire naturelle (D' Bourget), 65 gravures.